



Aubépine
L'arbre, le paysage, le territoire

Diagnostic d'arbre - Tarifs 2011 -

- Bordereau d'assistance à l'établissement d'un Devis –



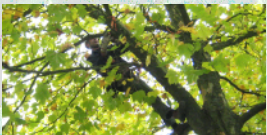
Audit du site
& du sol



Audit clinique
& dangerosité



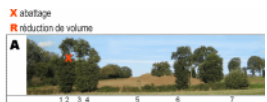
Audit du collet
au résistographe



Audit des charpentières
par visite du houppier



Carte initiale
des unités arborées



Actualisation
d'un programme d'intervention

DIAGNOSTIC

GESTION



Aubépine – Experts en arboriculture

Diagnostic d'arbre - Tarifs 2011 - Bordereau d'assistance à l'établissement d'un Devis –

À retourner à : Aubépine Sarl-Scop - 39 square Charles Dullin - 35 200 RENNES

Tél 02 23 30 43 44 – fax 02 23 30 43 45 – courriel aubepine@aubepine.fr - site web www.aubepine.fr

Attention : Le présent document a pour objectif de clarifier la palette des prestations susceptibles de vous être utiles. Nos experts prendront prochainement contact avec vous pour vous proposer un devis en bonne et due forme au plus près de vos attentes.

Nom/Raison sociale :

Adresse : Code postal, Commune

Tél Courriel

| | | Prestation souhaitée (à valider par l'expert) | | Nb | Unité | Total |
|--------------------------|---|---|--------------------------------|-------------|--------|----------------|
| Tâches & livrables | | prix Le 1 ^{er} arbre | unitaires L'arbre suppl. | | | |
| <input type="checkbox"/> | Forfait prise en charge | Pré diagnostic par téléphone Prises de rendez-vous | 50 € | so | 1 | forfait 50€ |
| <input type="checkbox"/> | Outils de suivi d'un patrimoine arboré : Plan d'ensemble et Classeur-journal | Audit global - inventaire exhaustif & premières recommandations <i>Sur un centre bourg, un grand parc. Prestation cartographique sans parcours de terrain. Nous vous fournissons un fond de plan papier où vous positionnez au feutre les unités arborées par quartier. Nous reportons sur SIG vos 100 à 300 unités & analyse quantitative.</i> | 3 000€ | S.O. | | Arbres€ |
| <input type="checkbox"/> | Tranche annuelle d'inventaire arboré | A <i>Parcours de terrain en inventaire initial. Relevés : état sanitaire(a), dangerosité(a), contraintes, valeur, mode de gestion. fréquence d'intervention indicative.</i> | 400€ | 5€ | | Arbres€ |
| <input type="checkbox"/> | Audit de site | C <i>Sur un quartier, un parc : Expertise visuelle depuis le sol. Cartographie sur support fourni par le client. Contrôle programmé tous les 3 à 7 ans, ou après une tempête.</i> | 200€ | 20€ | | Arbres€ |
| <input type="checkbox"/> | Audit clinique | D <i>Sur une liste restreinte d'arbres sensibles. Relevés : Le site, le sol (mini 1 sondage). L'état mécanique & sanitaire : houppier, tronc, collet.</i> | 200€ | 70€ | | Arbres€ |
| <input type="checkbox"/> | Audit clinique & résistographe | E <i>Résistographe : sur les arbres sensibles ET présentant un collet suspect. Sondage de l'état mécanique du collet.</i> | 200€ | 140€ | | Arbres€ |
| <input type="checkbox"/> | Audit clinique & visite du houppier | F <i>Grimper : sur les arbres sensibles ET présentant des charpentières suspectes. Grimper et examen visuel des insertions, rejets, cavités</i> | 800€ | 500€ | | Arbres€ |
| <input type="checkbox"/> | Audit - Autres | <i>Tarifs selon conditions de réalisation : Audit des charpentières à la nacelle. Audit de fosses d'enracinement. Audit du collet par test de traction</i> | | | | |
| <input type="checkbox"/> | Avis argumenté sur simple fiche | Restitution – Assistance technique <i>Propositions argumentées2 sécurisation, mise en valeur. Fiche manuscrite</i> | Inclus | | | Fiche 0 € |
| <input type="checkbox"/> | Avis argumenté sur rapport illustré | <i>1 restitution par appel téléphonique</i> <i>Propositions argumentées et illustrées: sécurisation, mise en valeur. Réponses à dire. Rapport livré par mail au format pdf.</i> | 300€ | | | Rapport€ |
| <input type="checkbox"/> | Assistance DCE | <i>Rédaction des pièces de marché pour passer commande (DCE), compris : CCTP, BPU - pour 1 à 3 interventions.</i> | 300€ | | | Dossier€ |
| <input type="checkbox"/> | Assistance chantier | <i>Chantier d'élagage délicat. Réception de plants, de travaux.</i> | 300€ | | | Réunion€ |
| <input type="checkbox"/> | Réunion de restitution | Restitution – Assistance communication <i>En salle ou sur site (de préférence)</i> | 200€ | | | Réunion€ |
| <input type="checkbox"/> | Article dans la presse | <i>½ à 1 page de journal, illustrée, resituant la décision finale dans son contexte</i> | 200€ | | | Article€ |
| <input type="checkbox"/> | Aller-retours | Déplacement <i>..... km X aller-retours</i> | 1 € | | | Km€ |
| | | <i>(a) note sommaire identifiant les arbres justifiant un diagnostic plus approfondi en cas de conservation.</i> | | | | |
| | | Total HT | | |€ |€ |
| | | TVA 19.6% | | |€ |€ |
| | | Total TTC | | |€ |€ |

Je joins une fiche de renseignement.

1 Inclus : Si nécessaire, prélèvement et identification en agence d'un champignon.

2 engage la responsabilité de l'expert dans la limite des éléments portés à sa connaissance

Pierre BAZIN – Thomas SCHMUTZ

AUBEPINE - 39 Square Charles Dullin - 35000 RENNES - 02 23 30 43 44 - http://www.aubepine.fr
Sarl Scop à capital variable - Siret : 422 273 524 - Code APE : 7112C - RCS : Rennes B 422 273 524



Aubépine

"Si le total dépasse 2 000€, nous contacter directement par tél ou mail.

Aubépine – Experts en arboriculture

Le demandeur
Fait le Signature

Dossier de prise en charge - FICHE DE RENSEIGNEMENTS –

*Vous envisagez de nous confier le diagnostic d'un ou plusieurs de vos arbres. Afin d'ajuster au plus près notre prestation, merci de nous préciser les éléments suivant, dans la mesure où vous les connaissez bien sûr.
Merci de votre contribution.*

DEMANDEUR

Personne à contacter :

Tel : e-mail :

VOTRE DEMANDE D'EXPERTISE

Votre question:.....
.....

Les arbres concernés :

Qu'est- ce qui a déclenché ce besoin d'expertise?

racontez en quelques lignes

Avez- vous déjà réalisé des expertises d'arbres, et de ceux- ci en particulier ?
.....

Etes- vous dans un contexte de précontentieux avec un tiers ?.....
.....

Historique de l'arbre - Interventions Aériennes

Historique des élagages

Historique de l'arbre - Interventions Racinaires.....

Si vous avez mémoire d'interventions dans le périmètre racinaire de l'arbre (10 à 15 mètres autour du tronc), merci de nous les indiquer : requalification de voirie, déblais, remblais, tranchées de réseaux, etc.

DOCUMENTS UTILES A L'EXPERTISE

Pour nous les envoyer : par courrier postal, ou en simple pièces jointes à aubepine@aubepine.fr.

Plan de localisation

joindre au choix : extrait cadastral, carte IGN, plan communal

4 photos ou plus

Si possible : une vue d'ensemble du lieu L'arbre concerné sur différentes faces

Des vues détaillées sur le sujet

Des vues de l'emprise au sol



CONDITIONS GENERALES aux missions d'Aubépine sarl- scop

Responsabilité

Les clauses de collaboration suivantes visent à optimiser la contribution de chacun à l'objectif assigné.

Le Prestataire s'engage à mettre tout son savoir faire pour réaliser la mission qui lui est confiée. Il s'engage, en outre, à informer le "Client" de toutes les contraintes liées à sa mission.

Le Client donne son accord de principe sur son mode de participation à chacune des phases. Le prestataire s'engage à le solliciter, mais ne saurait être tenu pour responsable dans le cas où le "Client" ne lui fournirait pas l'ensemble des informations nécessaires à l'exécution de sa mission.

Constitution du contrat

Le contrat entre Aubépine et son client est réputé constitué par :

- Les présentes conditions générales, (« C.G. »)
- Les conditions particulières (« C.P. ») qui précisent : la nature de la prestation, ses objectifs spécifiques, les conditions d'exécution, les obligations du client, le prix global à payer et les modalités de paiement, ainsi que toute autre modalité singulière. De manière générale, les conditions particulières priment sur les conditions générales.

Le contrat ne sera valide qu'une fois les deux parties en possession de l'ensemble ci-dessus signé par les deux parties et le versement de l'acompte prévu aux C.P.

Le contrat ainsi défini exprime l'intégralité des obligations des parties. Il annule et remplace tout accord, correspondance ou écrit antérieurs, en particulier des versions de devis datées antérieurement.

Résiliation

En cas de résiliation sur initiative du maître d'ouvrage que ne justifierait pas le comportement fautif d'Aubépine, celui-ci a droit au paiement :

- des honoraires et frais liquidés au jour de cette résiliation ;
- des intérêts moratoires prévus à la facture ;
- d'une indemnité de résiliation égale à 20% de la partie des honoraires qui lui aurait été versée si sa mission n'avait pas été prématurément interrompue.

Lorsque la résiliation est motivée par le comportement fautif d'Aubépine, l'indemnité de résiliation de 20% n'est pas due.

Engagement du client

Accès aux terrains : dans le cas d'une intervention nécessitant l'accès sur le terrain d'un tiers, le client est réputé faire son affaire de l'obtention de l'autorisation de ce dernier. Il fournira cette autorisation écrite avant toute intervention prévue au devis. Le cas échéant, le retard engendré par l'absence d'autorisation sera répercuté sur le délai de l'étude prévu au contrat.

Fourniture de documents Les documents demandés aux C. P. doivent être fournis dans un délai de 1 mois suivant la signature du contrat. Au-delà de ce délai, les délais d'intervention seront suspendus dans l'attente de la fourniture des documents attendus.

Relecture Sauf stipulations contraires rédigées au C.P., les temps de relecture des documents produits par Aubépine n'entrent pas en ligne de compte dans le calcul des délais prévus au contrat.

Propriété intellectuelle Les documents produits par la société pour son client demeurent la propriété intégrale d'Aubépine jusqu'au règlement complet de la prestation contractée.

Conditions de validité des études

Les délais de validité des diagnostics d'arbres est par défaut de 1 année après le rendu de la synthèse écrite, et en l'absence de modification substantielle de l'état des lieux dans un périmètre intérieur correspondant à 3 fois le diamètre du houppier de l'arbre pris dans son diamètre le plus large.

Déontologie des études de diagnostic d'arbres

Le Prestataire s'engage à mettre tout son savoir faire pour réaliser la mission qui lui est confiée. Il s'engage, en outre, à informer le "Client" de toutes les contraintes liées à sa mission.

Dans le cas des missions touchant à la sécurisation des arbres, notre travail visera en premier lieu à repérer et résoudre les situations dangereuses. Mais nous rechercherons chaque fois que possible à limiter les abattages d'arbres de valeur en proposant dans les solutions de conservation compatibles avec :

- leur valeur patrimoniale évaluée objectivement par des méthodes de référence,
- la valeur que le client lui-même leur accorde.
- le risque acceptable partagé à la fois par le client et Aubépine.

Engagement de moyens pour l'évaluation du risque dans le cas des études de diagnostic d'arbres

L'arbre est un être vivant qui conserve, en l'état actuel des moyens de diagnostic, une marge d'imprévisibilité dans son comportement à la rupture, quel que soit les moyens d'investigation mis en œuvre.

Les experts de la société Aubépine s'engagent à optimiser leur méthode de travail aux moyens mobilisés par leur client afin d'évaluer la dangerosité sur des bases objectives.

Ils s'engagent à communiquer à leur client le niveau d'incertitude de ses résultats selon les moyens mis en œuvre, à proposer les diagnostics complémentaires permettant de les affiner en cas de besoin et sur demande de sa part.

Responsabilité en cas de dommage

La décision de conserver un arbre est argumentée mais ne saurait garantir l'absence totale de risque de chute de branche ou d'arbre entier suite à leur prescription.

Aubépine SARL engage sa responsabilité dans le cadre strict des arbres conservés sur avis favorable du rapport d'expertise.

Aubépine SARL décline toute responsabilité en cas de dommage occasionné par un arbre dans les cas suivants :

- absence de mise en sécurité par le biais des interventions prévues dans le délai imparti
- dépassement du délai imparti de surveillance.
- modification significative des conditions aériennes ou racinaires susceptibles de fragiliser l'arbre
- accident climatique considéré comme catastrophe naturelle

Obligation de conseil

Indépendamment de la mission confiée à Aubépine, tout arbre manifestement dangereux ou suspect porté à sa connaissance sur le périmètre d'étude ou à proximité sera notifié au client.

Assurance professionnelle

Aubépine SARL garantit, par le biais de son assureur, les conséquences financières de sa responsabilité résultant de ses missions de « Expertise en arboriculture – activité de paysagiste et maîtrise d'œuvre ». Police souscrite auprès de Groupama Assurances, Rennes, réf contrat 35238 351760M10005 en date du 29/06/2001.

Conditions de paiement

A défaut d'autres modalités prévues aux C.P. la date la plus tardive du règlement de toute facture est à la fin du mois qui suit celle de son émission.

En cas de désaccord sur le montant d'une facture, son règlement est effectué sur la base provisoire des sommes admises par le maître d'ouvrage, qui doit motiver sa contestation par écrit dans un délai de 15 jours. Au terme de ce délai, la facture, considérée comme acceptée, est payable immédiatement.

Droit applicable en cas de litige

Le droit applicable au présent contrat est le droit français. Tout différend découlant du présent contrat sera soumis, à défaut d'accord amiable, au Tribunal compétent de la juridiction de Rennes.